

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** [8] (1905)  
**Heft:** 47

**Artikel:** Vie chinoise en statuettes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-255604>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

leurs tentes et leurs parapluies destinés à les protéger contre les rayons du soleil : la foule se range de chaque côté de la rue, en laissant un espace libre au milieu, et soudain apparaissait une charrette escortée d'un peloton d'agents de police, armés, les uns de vieux fusils à pierre, les autres de baïonnettes ou de sabres, et quelques-uns de simples bâtons.

*Le cortège macabre.*

Le cortège macabre s'approcha lentement ; en le regardant, je n'y remarque pas la moindre mise en scène, aucun déploiement de forces, nulle solennité, rien enfin qui puisse rehausser le spectacle impressionnant de l'entrée en scène des condamnés.

A dix pas de nous, le cortège se confond complètement avec la foule, et il n'est plus possible de rien distinguer dans cette cohue.

En se frayant difficilement un passage, la charrette s'arrête enfin devant la tente où trois fonctionnaires crasseux siègent déjà en fumant leur pipe.

On fait descendre les six pauvres diables condamnés à mort et on les fait comparaître devant leurs juges.

Une simple formalité cette comparution, le jugement étant toujours rendu d'avance, les malheureux savaient déjà quel sort les attendait.

Le rôle des trois fonctionnaires présents se borne à notifier le jugement du tribunal aux condamnés, qui sont tenus à les saluer profondément en signe d'acquiescement de ce jugement.

Nous vîmes s'avancer d'abord quatre hommes, plutôt âgés, soutenus chacun par deux gardiens ; ils s'approchèrent du tapis rouge et se prosternèrent humblement, en marmottant quelques paroles inintelligibles. Par contre, les deux jeunes gaillards qui se tenaient derrière eux ne se montraient pas du tout disposés à subir l'humiliation de la génuflexion. Irrespectueux, gouailleurs, ils narguaient les juges en leur montrant la langue et en faisant des grimaces. Lorsque les gardes les poussèrent brutalement pour les faire avancer, ils se lâchèrent tout rouge et lancèrent des regards furibonds ; ayant les bras liés derrière le dos, et ne pouvant pas se livrer à des voies de fait, ils crachèrent au visage des agents et essayèrent de les mordre.

Pour mettre fin à ce scandale, on terrassa les deux révoltés et on les força de s'incliner devant les juges, faisant ainsi respecter la loi et triompher la force publique.

Une fois cette formalité remplie, les fonctionnaires firent le signe d'emmener les condamnés au supplice.

L'aide du bourreau, qui fumait tranquillement la pipe, accroupi près de la tente, se leva alors lentement, mit son tablier jaune, tout souillé de sang séché, retroussa ses manches, cracha dans ses mains, les frotta l'une contre l'autre et enroula enfin autour de la main droite une ficelle à l'un des bouts de laquelle il avait préalablement confectionné une sorte de bride.

Soucieux avant tout de procéder méthodiquement et de sauvegarder aussi les lois de la symétrie, si chère aux Chinois, il désigna l'emplacement de chacun des quatre patients qui devaient être décapités, et les y fit mettre à genoux.

En s'approchant alors de celui qui était placé le plus près de la tente, l'aide du bourreau lui passa dans la bouche la bride, de manière à emprisonner sa mâchoire inférieure, puis,

relevant la natte, il la joignit aux bouts de la ficelle et en enroulant tout au tour de sa main, il attira la tête du patient vers le sol, en forçant le corps de prendre une position presque horizontale. Deux autres acolytes, assis de chaque côté du supplicé, le tirèrent par les épaules en arrière, de telle sorte que la tête et le buste restèrent suspendus à une petite distance de la terre.

C'est à ce moment que survint le bourreau : en enfonçant avec les doigts les omoplates du pauvre diable, il acheva de donner à son corps la position voulue ; en s'emparant ensuite d'un couperet recourbé, il se campa sur ses jambes écartées, et procéda à une sorte de répétition, en levant et en abaissant, à plusieurs reprises, son arme au-dessus du cou du patient qui restait muet et immobile.

Lorsque tous ces préparatifs furent terminés, les opérateurs entamèrent une sorte de chant, dont la dernière note devait leur servir de signal pour agir simultanément, bien ensemble, comme font les ouvriers réunis pour un effort quelconque.

*Le couperet du bourreau.*

Au dernier cri, rapide comme un éclair, le couperet du bourreau s'abattit au moment précis où son aide principal tirait la tête du supplicé vers lui par la natte, et où les deux autres aides tiraient son corps par les épaules du côté opposé.

Décollée du corps, la tête resta dans les mains de l'aide qui la porta dans la tente pour la montrer aux magistrats.

« — Khao ! Khao ! (bien) glapirent ces derniers en signe d'approbation ! »

Lâché, le corps roula par terre. Le cœur n'était pas encore mort, il battait violemment.

Cependant que le sang jaillissait des artères tranchées, un homme, en s'emparant d'un panier rempli de pain, l'approcha vivement de cette fontaine sanglante et fit imbiber de sang fumant tous les morceaux de pain, en les présentant, l'un après l'autre, sous le jet rouge.

Lorsque le sang ne coula plus, il secoua ses mains ruisse-lantées et les essuya avec son tablier.

On prétend que ce pain, trempé dans le sang des exécutés, est destiné à être offert en sacrifice aux dieux ; c'est possible, mais je ne saurais garantir la véracité de cette affirmation.

Emu par la scène sanglante qui venait de se dérouler devant mes yeux, je regardai autour de moi, cherchant à me rendre compte de l'impression qu'elle avait produite sur les assistants.

Eh bien ! je ne pus découvrir la moindre trace d'émotion sur les visages impassibles de cette foule apathique et indifférente qui avait déjà recommencé les conversations momentanément interrompues : les hommes fumaient leurs pipes, les enfants s'amusaient à courir, de nombreux chiens errants, attirés par l'odeur de la chair humaine, lapaient avidement le sang chaud du décapité, ou bien léchaient la plaie béante sans que personne songeât à les chasser.

La décapitation du deuxième condamné s'opéra de la même manière et quelques « Khao ! » approbatifs, murmurés à mi-voix par des spectateurs compétents, récompensèrent encore une fois l'adresse du bourreau.

(A suivre.)

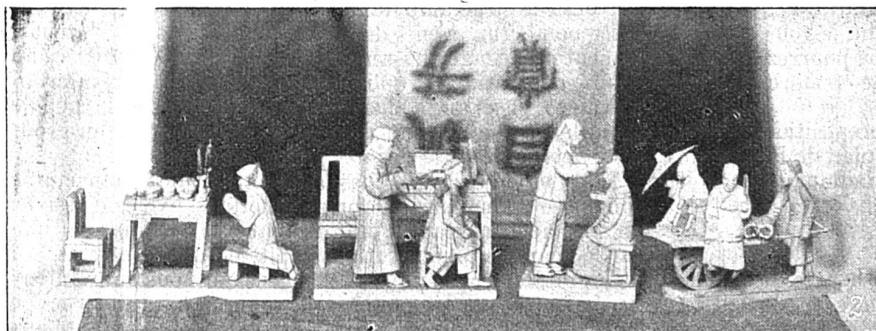
B. de ZENZINOFF.

On compte les défauts de celui qu'on attend.

**Vie chinoise en statuette.**

Voici un curieux tryptique de clichés. Les artistes chinois, très minutieux, très experts, dans leur naïve gaucherie, ont représenté avec amour les divers aspects de leur vie nationale, au moyen de statuette en bois.

Le premier parle de justice, de géôle et d'exécution. Le second montre un Chinois en adoration devant ses dieux ladres, un coiffeur faisant la tresse d'un homme et parfumant ou peignant une dame, un coolie promenant ses maîtres sur la carriole à une roue. Enfin, au troisième (1<sup>er</sup> page), on voit, entre autres, un laboureur et sa charrue, un tisserand, un voyageur traversant un pont.



2. — La vie du peuple.